



Assemblée générale

Distr. générale
30 septembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 27 a) de l'ordre du jour

Promotion de la femme

Lettre datée du 29 septembre 2014, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le résumé de l'Assemblée mondiale des femmes, tenue du 12 au 14 septembre 2014, qui était présidée par le Ministre japonais des affaires étrangères, Fumio Kishida (voir annexe).

Cette manifestation était organisée conjointement par le Gouvernement du Japon, la KEIDANREN (Fédération des organisations économiques japonaises), Nikkei Inc. et le Japan Institute of International Affairs, avec l'appui du Centre japonais de recherche économique. Les participants à l'Assemblée mondiale des femmes ont souligné qu'il fallait promouvoir le rôle actif des femmes dans l'économie, débattu de questions d'intérêt mondial et examiné des initiatives prises par des femmes. Trois hauts fonctionnaires du système des Nations Unies étaient présents : l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement, Helen Clark, la Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka, et la Représentante spéciale du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, Zainab Hawa Bangura.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Motohide **Yoshikawa**



**Annexe à la lettre datée du 29 septembre 2014 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Résumé du Président établi sur la base des propositions
des participants de l'Assemblée mondiale des femmes,
tenue à Tokyo en 2014**

Promouvoir la participation active des femmes à l'économie

1. *Obtenir l'engagement de la direction.* Il faut clarifier les objectifs, appliquer les plans d'action et accroître le respect du principe de responsabilité, promulguer la nouvelle législation japonaise favorisant l'accès des femmes aux postes à responsabilité, promouvoir un changement d'attitude parmi les cadres moyens, ainsi que former et appuyer les femmes et créer des modèles féminins.
2. *Réformer de manière inédite et radicale la façon de travailler.* Il faut abandonner les systèmes reposant sur de longues heures de travail et mettre en place des dispositifs beaucoup plus souples et productifs. L'« équilibre entre vie professionnelle et vie privée » doit être remplacé par la « gestion de la vie professionnelle et de la vie privée », de sorte que chacun puisse décider de conjuguer ces deux aspects selon ce qui lui convient le mieux.
3. *Appuyer et encourager la création d'entreprises par les femmes.* Il importe d'écartier les obstacles au financement, en proposant par exemple des prêts sans garantie personnelle. Il faut expliquer aux jeunes, tout au long de leur éducation, qu'ils ont la possibilité de créer leur entreprise, de façon à changer au plus tôt leur façon de voir les choses.
4. *Appuyer les activités commerciales des femmes.* Il faut promouvoir activement la passation de marchés publics avec des entreprises dirigées par des femmes et mettre en place les structures sociales tirant meilleur parti des personnes actives plus âgées.
5. *Prendre plus de mesures pour rendre la vie professionnelle et la vie privée plus compatibles.* Il est essentiel d'encourager le recours aux aides à domicile pour offrir aux familles plus de possibilités en matière de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées et permettre aux femmes de travailler. Pour cela, il faut collaborer avec les administrations locales afin de mettre en place des normes nationales sur les aides à domicile et de créer des marchés. De plus, il serait bon d'attirer des travailleurs étrangers pour l'aide à domicile en assouplissant les politiques en la matière et en prenant des mesures à cet effet.
6. *Instaurer un système social non sexiste.* Il importe d'examiner le régime fiscal et le régime de la sécurité sociale afin de mettre en place un système où les hommes et les femmes sont traités sur un pied d'égalité. Il faut prendre des mesures, comme des réductions d'impôts, pour aider les personnes à élever leur enfant. Il faut également mettre en place des incitations fiscales pour les entreprises qui encouragent les hommes à prendre un congé parental.

Questions d'intérêt mondial et initiatives prises par des femmes

1. *Répondre aux besoins immédiats des femmes et des enfants.* Il faut veiller à mettre en place des politiques et des mécanismes complets et efficaces en prévision d'une catastrophe naturelle ou autre crise qui pourrait menacer la sécurité humaine.

2. *Investir de façon stratégique dans l'autonomisation des femmes.* Toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, les entreprises et la société civile, doivent réaliser des investissements stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'économie et de l'alimentation afin de renforcer la résilience des sociétés.

3. *Faire en sorte que les femmes puissent participer à la vie politique, y compris en accédant à des postes à responsabilité.* Pour assurer l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et des résolutions connexes, il faut promouvoir un engagement politique au plus haut niveau, encourager la communauté internationale à consulter les femmes et la société civile et favoriser la participation des femmes et la prise en compte de leurs points de vue à toutes les étapes de la consolidation de la paix et de la prise de décisions par les gouvernements. Il serait bon que les principaux dirigeants se réunissent en vue d'établir des stratégies qui permettront d'obtenir des résultats concrets.

4. *Renforcer la contribution des femmes à la paix et à la sécurité.* Il faut expliquer la contribution apportée par les femmes à la paix et à la sécurité et la faire mieux connaître, et veiller à ce que les ressources nécessaires soient disponibles. Il est essentiel de mettre fin à l'impunité des auteurs de violences sexuelles, d'apporter un appui aux victimes dans le cadre du maintien de la paix et de créer des mécanismes visant à autonomiser et à soutenir les femmes.

5. *Mettre en évidence et corriger les stéréotypes sexistes présents dans les lois, les institutions et les politiques nationales.* Il faut surveiller l'application de ces lois et politiques. L'analyse rationnelle, y compris statistique, des obstacles structurels à l'égalité des sexes permettra de maintenir l'attention sur les défis auxquels les femmes font face.

6. *Renforcer le pouvoir d'action des femmes.* La technologie est essentielle pour renforcer le pouvoir d'action des femmes, en ce qu'elle favorise l'accès à l'éducation, permet aux petites et moyennes entreprises de bénéficier d'un support technique et offre à de nombreuses femmes à travers le monde un moyen de partager leurs pratiques optimales. Afin de renforcer la confiance des femmes, il faut que celles-ci occupent plus de postes à responsabilité pour qu'il y ait plus de modèles féminins, mais aussi pour encourager et assurer l'égalité des sexes.